

Opération : Parlement des Enfants / CM2 de l'école de Plasnes

Visite du député :

Monsieur Morin le député de notre circonscription est venu nous rendre visite dans notre classe vendredi 24 janvier 2014 pour répondre à nos questions. En voici quelques unes :

QUESTIONS	REPONSES
Depuis quand êtes-vous député ?	Je suis député depuis 1998 (16 ans)
Est-ce que les députés ont des vacances ?	Je peux prendre des vacances quand j'en ai envie.
Comment organisez-vous votre semaine de travail ?	Je suis à l'Assemblée le mardi, mercredi, jeudi et le reste de la semaine je suis dans ma circonscription.
Comment fait-on pour se présenter aux élections législatives ?	On peut se présenter à partir de 18 ans. Il faut être soutenu par un parti politique. Il faut avoir de l'expérience.
Un député peut-il être renvoyé ?	Non, il bénéficie d'une immunité parlementaire. Par contre, il peut être sanctionné par ses électeurs.
Un député peut-il être renvoyé ?	Non, il bénéficie d'une immunité parlementaire. Par contre, il peut être sanctionné par ses électeurs.
Par quoi commence t-on pour rédiger une loi ?	On commence par les articles et on finit par l'introduction.



Notre visite à l'Assemblée Nationale.

Mardi 11 février 2014, nous sommes allés à Paris au palais Bourbon. Voici ce que nous avons vu :

1. **L'hémicycle** : Dans l'hémicycle nous avons vu un débat entre un député et le ministre des transports, ils avaient un temps de 6 minutes. La présidente est assise sur le perchoir. Nous avons vu des rapporteurs qui distribuaient le courrier aux députés.
2. **La Galerie des Fêtes** : Nous avons vu le député M. Morin avec son assistante parlementaire nous lui avons posé des questions sur l'Assemblée Nationale .C'est la salle par où le Président de l'Assemblée Nationale passe, devant les gardes républicains, pour se rendre dans l'hémicycle.
3. **La salle des pas perdus** : Sur le plafond, nous avons vu un tableau qui représente la paix, une usine à vapeur et un train à vapeur. C'est par là que les députés passent pour entrer dans l'hémicycle.
4. **La bibliothèque** : C'est la deuxième plus grande bibliothèque de France. Les livres ne sont pas tous dans la salle ; il y en a dans le sous-sol sur 15 kilomètres d'étagères.

